

ABONNEMENTS

Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Ed. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Questions du Jour

LES TRADUCTEURS FRANÇAIS

Le débat qui s'est fait mercredi dernier au sujet des sténographes et des traducteurs de la Chambre a remis sur le tapis toute la question de la traduction. On dit que le comité des débats songe à établir, par manière de faux-fuyant, une comparaison entre les salaires des traducteurs permanents et ceux des traducteurs d'Hansard.

Nous ne croyons pas, pour notre part, que le comité soit dans des dispositions semblables, et nous avons lieu de penser, plutôt, qu'il jugera la situation purement et simplement, suivant les vues exprimées en Chambre par les députés français, et abstraction faite des autres considérations et comparaisons.

Il ne s'agit pas de savoir si les traducteurs permanents sont justement rétribués ou non, mais de savoir si la chambre estime que le travail des traducteurs des débats vaut celui des sténographes. Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas de doute possible sur ce dernier point.

Si les sténographes ont droit à \$2,000 par session, les traducteurs ont droit au même salaire. C'est ce ressort du débat de mercredi, et nous sommes convaincus que MM. Coursol, Ouimet, Landry, Amyot, etc., sont résolus à maintenir la position qu'ils ont prise à cet égard, de même que sir Hector Langevin, dont la vigilance spéciale éclate chaque fois qu'il s'agit d'intérêts nationaux à défendre. Si la chambre a forcé la note en accordant \$2,000 aux sténographes elle est tenue de la forcer également en donnant le même salaire aux traducteurs français. Agir autrement serait se déjuger et porter le public à croire qu'elle est partielle.

Ainsi que nous venons de le dire, il ne faut pas mêler les deux questions, et nous comptons sur M. Blake, qui paraissait si anxieux l'autre jour d'empêcher qu'on ne confondit la cause des traducteurs des Débats avec celle des sténographes pour empêcher qu'on ne mêle la cause des traducteurs des Débats avec celle des traducteurs permanents de la Chambre.

Nous considérons que le travail de ces derniers n'est pas assez rétribué. Leur bureau coûte actuellement beaucoup moins qu'il ne coûtait il y a quinze ans, tandis que la somme d'ouvrage a plus que doublé. C'est un calcul très simple. En 1858, les assistants traducteurs avaient \$1,600 par an, tandis qu'ils n'ont que \$1,200 ou \$1,400 aujourd'hui. Le seul traducteur qui soit suffisamment payé est le traducteur des procès-verbaux, qui touche \$1,800.

Mais encore une fois, là n'est pas la question. Que l'on s'occupe de faire mieux payer les traducteurs permanents, mais que l'on n'aille pas prendre leurs salaires comme point de comparaison pour les traducteurs des Débats lorsque la Chambre a déclaré que le travail de ceux-ci devait être assimilé à celui des sténographes.

La véritable vie est celle dont tous les instants sont bien employés.

Nous avons été heureux de voir le Free Press rendre hommage, l'autre jour, au mérite des traducteurs français comme il l'a fait. C'est un bon point, dont nous tenons compte à notre confrère. Nous croyons, seulement, qu'il a mal interprété les sentiments de M. Thomas White, qui, nous avons lieu de le croire, est disposé à traiter les traducteurs aussi bien que les sténographes.

PETITES NOTES

C'est mercredi prochain la votation à Gaspé.

On redoute beaucoup une inondation à Montréal. L'eau monte rapidement.

Les steamers venant d'Europe ont rencontré beaucoup de montagnes de glace sur leur route.

L'audition sur la contestation de l'élection de M. Gaboury, député de Laval, a été fixée au 8 avril.

L'Evening Canadian, journal de Toronto, a cessé de paraître après une existence de dix huit mois.

La compagnie d'éclairage électrique de Windsor se propose d'établir son système à London et Chatham.

M. Gaboury, député de Laval, a pris son siège à Québec sans se faire présenter, contrairement à la coutume parlementaire.

Payez votre abonnement d'avance et vous aurez droit aux magnifiques portraits de sir Hector Langevin et de l'honorable M. Chapleau.

La votation à Gaspé aura lieu mercredi, et nombre de politiciens parisiens de Québec pour aller travailler à l'élection de leur candidat.

MM. R. R. Dobell et Cie, de Québec ont obtenu, cette année le contrat pour fournir le bois de construction requis par le gouvernement impérial.

Le gouvernement n'a pas encore décidé à quel endroit se fera l'exposition de la puissance du Canada cette année. On demande \$100,000 pour cette exposition.

Monsieur Carberry, le nouvel évêque de Hamilton, est arrivé à New-York, hier. Il en repartira mercredi pour prendre possession de son siège à Hamilton.

La bibliothèque publique ouverte Toronto le 17 mars 1884, semble être déjà trop petite pour contenir les lecteurs. L'instruction par la lecture, telle est pour la plus grande partie, la cause du succès des Anglais.

Le maire de Montréal, M. Beaudry, a refusé l'indemnité annuelle de \$1,000 qui lui a été votée à la place de celle de \$2,000 qu'il avait auparavant. Il a attaqué ouvertement au conseil de ville l'échevin Rainville, l'auteur de la motion qui a amené l'état de choses actuel.

Ils restent sept des enfants de la reine Victoria vivants, la princesse impériale d'Allemagne, qui est déjà grand-mère, le prince de Galles, le prince Alfred, duc d'Edimbourg, le prince Arthur, duc de Cannaught, la princesse Louise, la duchesse de Hesse et la princesse Beatrice.

Le comte de Paris et les autres membres de la famille d'Orléans sont allés visiter la chambre mortuaire du prince Léopold à Cannes, hier. Un piquet d'infanterie française est arrivé pour rendre les honneurs militaires aux restes mortels du prince lors de leur départ pour Londres.

Il semble à peu près prouvé que l'on peut pénétrer toute l'année par le détroit dans la Baie d'Hudson et que les ports de cette baie sont ouverts de quatre mois et demi à six mois de l'année. Il est hors de doute maintenant qu'une ligne

de chemin de fer sera construite entre Winnipeg et la côte ouest de la baie.

Les dépêches annoncent que les pavillons flottent à mi-mât sur tous les édifices publics de la Confédération en signe de deuil pour le mort du prince Léopold. Les funérailles du prince auront lieu samedi prochain.

L'impératrice Eugénie a été la première à aller présenter ses condoléances à la reine Victoria à la nouvelle de la mort du prince.

Les résolutions de condoléance seront présentées dans la chambre des communes en Angleterre aujourd'hui. M. Gladstone, qui est malade en ce moment, fera un grand effort pour être présent.

Le courant vers le Nord-Ouest

Une dépêche de Détroit nous apprend que vingt-deux wagons remplis de passagers canadiens sont partis de cette ville vendredi dernier en destination du Dakota et du Manitoba. Sur ce nombre douze sont pour le Dakota et dix pour le Manitoba. Des dix wagons en route pour le Manitoba, un a été pris à Stratroy, deux à Woodstock, un à Ingersole, deux à Tilsburg, un à Bothwell, un à Strayner et deux à Saint-Thomas.

L'INONDATION

Le froid qui est survenu tout à coup, samedi soir, est venu à propos diminuer la crue de la rivière Rideau. Si l'eau avait continué à monter avec la même rapidité, nous aurions aujourd'hui de nombreux dévastés à déplorer. Le pont Cummings et le pont Saint Patrice auraient sans doute été emportés par les glaces. Comme nous le disions samedi dernier on a fait sauter la glace avec de la dynamite auprès du pont du chemin de fer Saint-Laurent ce qui a facilité l'écoulement de l'eau. La voie du chemin de fer est cependant couverte de près de trois pieds d'eau en arrivant à la gare, et les passagers sont obligés de descendre au chemin de Montréal et se faire conduire en ville en voiture. Le chemin de Russell, de même que celui de Gloucester était couvert par l'eau samedi et hier, et les parties basses des habitations situées non loin de la rivière étaient remplies d'eau.

A L'INSTITUT CANADIEN

La séance du cours des familles à l'Institut, hier soir, a été l'une des plus nombreuses que nous ayons encore eues. Il y avait plus de 150 personnes présentes.

La séance s'est ouverte par un duo, chanté par Mlle Jane Aumont et Mde Gélinas, le "Quis est homo" du Stabat de Rossini. Venait ensuite la conférence de M. L'étoile sur la navigation aérienne. Ce monsieur s'étant trouvé tout à coup indisposé, M. F. R. E. Campeau a bien voulu continuer la lecture du manuscrit de M. L'étoile. M. le professeur McCabe a fait voir, en rapport avec cette question, des vues magnifiques avec la lanterne magique.

En troisième lieu, le solo "Pro Peccatis" du Stabat, a été très bien chanté par M. Ed. Gauthier. Mde Christin a rendu avec beaucoup de succès "Elia Mater" de Neukomon. Le chœur d'Orphéon a terminé la soirée par le chant de "Jérusalem" de Gallia; Mde Gélinas faisait le solo.

Voici les chiffres des soumissions pour le contrat des impressions du conseil de ville :

Table with 2 columns: Name and Amount. C. W. Mitchell... \$1,350; Le Canada... 1,050; Sans les rôles de cotisation... 900; Le Citizen... 829; Sans les rôles de cotisation... 670; A. S. Woodburn... 900; Sans les rôles de cotisation... 600; James Hope et Cie... 850; Sans les rôles de cotisation... 575; Le contrat a été accordé à M. Woodburn.

B. G. Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.
Changement de programme toutes les semaines.
REPRESENTATION :
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS
Le soir à 8 heures.
Admission, 10 Cts.
Sièges réservés, 10 Cts. extra.
30 nov.

ARROSAGE DES RUES

Le comité de l'aqueduc a recommandé au Conseil d'adopter les arrangements pour l'année courante.
1o Que le prix payé pour l'arrosage des rues ne dépasse pas la somme de cinq cents par pied de front.
2o Que les rues suivantes seront définies par règlement municipal comme étant les rues et sections sur lesquelles l'arrosage sera, à moins que la majorité des contribuables ne présentent à l'encontre des pétitions au greffier de la cité, d'ici au Mardi 15 Avril 1884.
Rue Wellington—Du pont Dufferin à la rue Commission-r.
Rue Queen West—de la rue Wellington à la rue Broad.
Rue Duke—de la rue Queen à la rue Bridge.
Rue Broad—de l'Aqueduc au pont Suspendu.
Rue Middle—de la rue Bridge à la rue River.
Rue Sparks—du pont des Sapeurs à la rue Lyon.
Rue Maria—de la rue Elgin à la rue Bank.
Rue Elgin—de la rue Wellington à la rue Lisgar.
Rue Metcalfe—de la rue Wellington à la rue Maria.
Rue O'Connor—de la rue Wellington à la rue Maria.
Rue Bank—de la rue Vittoria à la rue Maria.
Rue Lyon—de la rue Wellington à la rue Albert.
Rue Albert—de la rue Bay à la rue Concession.
Rue Rideau—du Canal Rideau à la rue King.
Rue Mosgrove—de la rue Rideau à la rue George.
Rue George—de la rue Sussex à la rue William.
Rue Cumberland—de la rue Rideau à la rue York.
Rue Sussex—de la rue Rideau à la rue Dalhousie.
Rue York—de la rue Sussex à la rue Dalhousie.
Rue Nicholas—de la rue Rideau au lot No. 6, côté Est, Sud de la rue Waller.
Rue Daly—de la rue Nicholas à la rue Cobourg.
Rue Théodore—du Canal Rideau à la rue Waller.

BRAYSON, GRAHAM & Co.,

Economie de 35 pour Cent
En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 111 Rue Rideau.
Ca fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Plastre.
Conditions de vente : Argent comptant et Un seul prix.

& CO.

GRANDE VARIÉTÉ
DE
Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue Rideau.

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
ET
EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

AVIS aux PROPRIÉTAIRES
DE
BUVETTES ET MAGASINS DE LIQUEURS.

Toutes personnes désirant obtenir une licence de buvette ou de magasin en conformité de l'acte des licences d'Ontario, pour l'année commençant le 1er Janvier prochain, sont par le présent averties que les demandes doivent être présentées à l'inspecteur d'ici au 1er Avril prochain. Des formulaires de requêtes peuvent être obtenus en s'adressant chez l'inspecteur à son bureau, Hôtel de ville. Heures de bureaux : de dix heures du matin jusqu'à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi.
JOHN O'REILLY,
Inspecteur des licences.
Ottawa, 17 mars, 1884.

ROBES DE BUFFLES !

Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.
Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il n'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelleterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.
Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
J. B. TACKBERRY,
Encaisseur.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON,
Entrepreneur Meuble et Boisier,
No. 530, Rue St-Jacques, Ottawa.
M. GRATTON est toujours prêt à entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons
Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.
Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à
DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.
1er Oct. 1883

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'en vertu de l'article 34, du chapitre 107, des Statuts Refondus d'Ontario, tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre la succession de feu J. Fabien Gingras, en son vivant du village d'Archville, dans le comté de Carleton, Traducteur français à la Chambre des Communes, de édifié, ou vers le sixième jour de Février, A. D., 1884, devront transmettre à M. A. Gobeil au ministère des Travaux publics à Ottawa, le ou avant le quinzième jour d'avril prochain, un état indiquant leurs noms et adresses, avec le détail complet et la preuve de leurs réclamations contre la dite succession et les pièces, s'il y en a, établissant ces réclamations, et que après le dit quinzième jour d'avril prochain, les exécuteurs soussignés procéderont à l'administration de la succession du dit feu J. Fabien Gingras, et à en distribuer l'actif à ceux qui y ont droit en ne prenant en considération que les réclamations dont ils auront alors reçu avis, et que les dits Exécuteurs ne seront pas responsables pour le tout ou partie de l'actif de la dite succession envers aucunes personnes qui ne leur auront pas donné avis de leurs réclamations lors de la dite distribution.
Daté à Ottawa, ce 15 mars, A. D., 1884.
PHILOMÈNE GINGRAS,
T. G. COURSOLES,
A. GOBEIL.
Exécuteurs testamentaires de feu J. F. Gingras.
4ins 1fs

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des
MEILLEURES FABRIQUES
et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de boutique)
Royal, Wilson, Stewart, Weed, Wanser, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.
(Machines à Coudre pour fabrication)
Wanser D et F.
Singet de Wilson No. 2.
Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brai dur.
Machines de Jones à rapicoc pour les fabricants de chaussures.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,
Soliciteurs de brevets d'Invention, Dessins de l'Arbrique, Marques de Commerce et de Pois
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
OTTAWA, ONT.
Vis-à-vis le bureau des brevets,
B. P.—Boite 65.
24 Fév. 1883